RCS: PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 25116

Numéro SIREN: 481 805 240

Nom ou dénomination : RICHEMONT CAPERAA AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 07/11/2022 sous le numéro de dépôt 144328

RICHEMONT CAPERAA AUDIT

Société par actions simplifiée au capital de 80.000 euros Siège social : 12, rue Portalis, 75008 PARIS RCS PARIS 481 805 240

PROCES-VERBAL DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES EN DATE DU 2 NOVEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, et le deux novembre, la SARL VIVIEN MINGOT AUDIT, la SARL YVELINES EXPERTISE ET CONSEIL, et la SARL PCEC, seules associées de la SAS RICHEMONT CAPERAA AUDIT,

Ont pris les décisions suivantes :

- Nomination de la société YVELINES EXPERTISE CONSEIL en qualité de Directeur Général,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

Les associés décident unanimement, aux conditions prévues par les dispositions statutaires, de nommer, pour une durée égale à la durée de la Société, en qualité de Directeur Général de la Société :

La SARL YVELINES EXPERTISE CONSEIL, société de commissaire aux comptes inscrite auprès de la compagnie régionale de Versailles, société à Responsabilité Limitée au capital de 521.000 Euros, siège social 24, rue des Réservoirs, 78000 VERSAILLES, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Versailles sous le numéro 882 203 086, représentée par son gérant, M. Michel BROSSEAU, à compter du 2 novembre 2022,

Le Directeur Général ne percevra pas de rémunération.

DEUXIEME DECISION

Les associés décident unanimement de conférer tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les deux associées de la société.

SARL VIVIEN MINGOT AUDIT Représentée par M. Vivien MINGOT SARL YVELINES EXPERTISE ET CONSEIL Représentée par M. Michel BROSSEAU

SARL PCEC
Représentée par M. Pierre CAPE